Convocation du 07 décembre 2022

« J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal le mardi 20 décembre 2022 à 20 heures à la salle du Conseil et des Mariages – 29 Contour de l'Eglise à Crochte. »

Ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2022,
- Désignation d'un Conseiller Municipal correspondant incendie et secours.
- Désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant, Association Foncière Intercommunale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de SOCX-BISSEZEELE-OUAËDYPRE.
- Désignation d'un membre représentant de la commune pour siéger à l'AFIAFAF
- Avis du Conseil suite à démission du 2^{ème} Adjoint
- Questions diverses.

Etaient présents: MM. ALIBERT Francis, MR BLONDEEL Christophe, COLAERT Stéphane, DECAD Stéphane, DECOKER Laurence, FOUCKE Angélique, LE CORRE Ludovic, LEMOYNE Geoffrey, MASINGUE Christian, MENEBOO Antoine, PRUVOST Alicia, VERMERSCH Patrice.

Etait excusée :

Etait représenté par pouvoir : CAGNIART Philippe, CHANCELIER Claire, MME LEDEIN Irène

Début à 20h00

1) Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2022 :

Vote à l'unanimité

2) Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours

Christian Masingue: cela consiste en quoi?

Monsieur le Maire : C'est le correspondant privilégié du SDIS.

Le poste est proposé à l'assemblée délibérante, sans réaction de cette dernière.

Monsieur Patrice Vermersch, Adjoint aux travaux, est désigné correspondant incendie et secours

3) <u>Désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant à l'Association Foncière Intercommunale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de SOCX-BISSEZEELE-QUAEDYPRE</u>

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe Blondeel :

<u>Monsieur Christophe Blondeel</u>: Le remembrement de Bissezeele SOCX arrive à sa fin, il y a donc une association qui se met en place. Le conseil municipal nomme des représentants des propriétaires.

J'ai fait le tour des propriétaires dans ces zones, il y a Messieurs Jean-François Lhermytte et Jean-Michel Degrand qui seraient favorable pour y adhérer.

Monsieur le Maire informe qu'il faut proposer un titulaire et un remplaçant

Monsieur Jean-François Lhermytte est désigné titulaire

Monsieur Jean-Michel Degrand est désigné suppléant

4) Désignation d'un membre représentant de la commune pour siéger à l'AFIAFAF

Monsieur le Maire propose à l'assemblée que Monsieur Christophe Blondeel soit le représentant de la comme.

Monsieur Christophe Blondeel est désigné titulaire.

5) Avis du conseil suite à la démission du 2eme Adjoint aux fêtes et cérémonies.

Antoine Meneboo: Est-ce qu'il y a un amateur?

Monsieur le Maire précise que cela représente une charge de travail. C'est essentiellement les fêtes et cérémonies avec une organisation à avoir sur une gestion de budget annuelle, suivi de commandes et de dépenses.

<u>Ludovic Le Corre</u>: pour ma part ce n'est pas possible étant en activité de prendre cette charge supplémentaire en plus de mes attributions d'adjoint.

<u>Antoine Meneboo</u>: Je pense en effet que c'est un poste à plein temps qui nécessite une personne dédiée.

Monsieur le Maire : Ce soir, il faut absolument décider de la suite, à savoir : passer à 2 adjoints avec une surcharge de travail non négligeable ou rester à 3 adjoints.

Pour la désignation d'un adjoint, nous devrons procéder à un vote dans les 15 jours qui suit l'accord du sous-préfet pour la démission de Monsieur Philippe Cagniart.

Avis favorable pour rester à 3 adjoints

6) Questions diverses

Monsieur le Maire fait Lecture du mot de Monsieur Philippe Cagniart

Bonsoir à tous

Voici les éléments concernant les fêtes et cérémonies qui se sont déroulées dans le village :

- La soirée Halloween a été un succès.
- La brocante de 2 rayons 2 soleils : c'est avec plaisir qu'elle a pu avoir lieu le 8 novembre malheureusement il y faisait très, très froid !!!

- Monsieur Jean-Pierre Colart a été très content d'être mis à l'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre 2022 qui s'est très bien passée. Il en a été de même pour le pot qui a suivi et la remise des médailles du travail, le défilé de la Saint Martin, la remise des récompenses pour le concours de betteraves et la distribution de Volaerens.
- Le spectacle de Noël de marionnettes de la compagnie La Filoche a suscité une bonne participation des élèves de l'école. Il a bien plu à toutes les classes. L'apéritif dinatoire pour les employés de la commune et du Noël des ainés a été bien apprécié.
 - La distribution des coffrets pour les nouveaux habitants (années 2021 et 2022), des mugs pour les enfants nés en 2019, 2020, 2021 et 2022 et des chocolats pour les bénévoles de la bibliothèque a commencé et se finalisera ce mercredi 21 décembre 2022 par les membres de la commission des fêtes.

Les séances de lecture faites par l'emploi civique :

Deux mamans disent qu'elles sont tout à fait louables mais elles s'interrogent : est-ce légal de laisser un jeune en emploi civique seul avec 5 enfants ce mercredi 14 décembre 2022 dans la salle des associations ? Il nous avait été expliqué, en effet, lors d'une réunion de présentation des missions d'un service civique que la personne choisie devait être encadrée systématiquement par un professionnel. Quelle réponse apporter alors ?

En ce qui me concerne:

J'ai été très content d'avoir fait un bout de chemin avec vous. Ces 2 années et demi ont été aussi l'occasion de faire la connaissance de certains d'entre vous, des employés de la commune, des adhérents des associations du village, associations qui ont tant besoin d'être soutenues financièrement mais aussi épaulées pour mener à bien leur projet et non être inquiétées pour leur avenir

Je vous remercie encore, vous toutes, vous tous, membres du conseil municipal, employés communaux, bénévoles de la bibliothèque, autres personnes volontaires qui ont aidé et permis le bon déroulement de toutes les actions réalisées pour les habitants de Crochte.

Me revoici bientôt simple habitant de Crochte qui aura toujours plaisir à vous rencontrer à l'occasion des diverses manifestations.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fins d'années.

Philippe

Monsieur le Maire :

S'il y a des mamans qui se posent des questions, mon bureau est toujours ouvert. Tout est fait dans les règles en lien avec la mission locale au niveau de l'emploi civique.

Concernant les associations qui ont besoin d'être aidé, aujourd'hui l'association de Tir à l'arc a reçu la somme de 680€ de la part du département (somme promise par Mr Valois lors de la journée des associations du mois d'octobre 2022).

Laurence Decoker:

Si on parle des associations, je me fais la porte-parole de Monsieur Bernard Boudens du club des ainés qui m'a interpellé sur la baisse de leur dotation qui peut mettre à mal leurs finances.

Monsieur le Maire :

J'ai déjà rencontré Monsieur Boudens sur le sujet. Il s'agit des 300€ qui venait à l'origine de la dissolution du CCAS qui leur avait été attribué par l'équipe municipale précédente. Lors de notre premier budget, j'ai réaffecté cette somme au niveau social pour aider des personnes en difficulté financière comme pour régler des impayées au niveau de la restauration scolaire ou acheter des sacs de charbons. Il a tout à fait compris ces arguments.

Ludovic Le Corre:

La collecte des jouets de noël en faveur du secours populaire organisée par le Conseil Municipal des Jeunes est une réussite. Nous renouvèlerons cette opération en 2023 peut être sous un format marché de noël.

Nous préparons la cérémonie des vœux du 14 janvier 2023. Si vous avez des photos des événements 2022 on est preneur pour réaliser un film pour la rétrospective de l'année.

Patrice Vermersch:

Réfection d'une partie de l'étanchéité de la toiture de l'école prévue en janvier 2023.

Je suis toujours en attente d'un devis pour couper deux arbres.

Les employés continuent l'entretien courant en cette période.

Les illuminations de Noël ont été posées.

Laurence Decoker

Je voulais vous parler du retour de l'enquête obésité qui avait été faite en 2021/2022 sur les classes de CP au niveau de CCHF à laquelle Crochte a participé. 170 questionnaires ont été reçus.

42,4% de filles

57,6% de garçons.

78% Poids normal

13% en surpoids

9% en obésité morbide

Suite à cela des actions vont être menées sur les habitudes alimentaires, la pratique sportive et la prévention sur le temps sur les écrans.

Je suis allée visiter l'appartement domotisé sur Saint-Pol-sur-Mer à l'initiative de l'APAHM (Aide aux Personnes Âgées et Handicap Moteur). C'est très intéressant car j'ai découvert plein d'adaptations possibles grâce à la domotique.

En septembre nous étions 106 abonnées à l'application Ma Mairie en Poche. Combien on est maintenant ?

Ludovic Le Corre: 186

Laurence Decoker:

On a parlé plusieurs fois de l'aménagement du parc du Looweg. Le CMJ devait travailler dessus Cela va être possible en 2023?

Ludovic Le Corre: Oui c'est dans les projets de 2023.

Francis Alibert

J'ai lu un article dans le journal des Flandres qui parle du collège du Looweg avec la troisième étoile de la restauration scolaire et les bons résultats d'un élève au cross départemental.

Stéphane Decad

Suite au mail de Monsieur Cagniart, sur le cambriolage, a-t-on des nouvelles ?

Patrice Vermesch: la gendarmerie a été alertée

Monsieur le Maire : Des messages de préventions seront passées sur Facebook et Ma Mairie en Poche

Christophe Blondeel

J'ai été interpellé par un agriculteur qui a constaté des trous dans un chemin. Il demande s'il peut mettre des cailloux pour boucher les trous ?

Monsieur le Maire: Non, il ne faut pas qu'il s'aventure là-dedans. On a les services techniques de la CCHF qui nous ont envoyé plusieurs dates pour intervenir et on doit répondre pour donner nos priorités.

Au niveau du curage des fossés, qu'est ce qui peut être fait au niveau du village?

Monsieur le Maire: Il faut savoir qu'on ne peut plus faire comme avant des petites portions, ils veulent faire des lignes de fossés complètes. De ce fait l'enveloppe budgétaire devient conséquente. On va voir avec la CCHF pour essayer de faire des tronçons.

Geoffrey Lemoyne

Je m'interroge par rapport à Monsieur Philippe Cagniart sur le poste vacant. Cela serait dommage de ne pas continuer à développer les festivités mais c'est une grande responsabilité qui demande du temps.

On m'a fait une suggestion de mettre un deuxième banc au niveau du square de l'aire de jeux au parc du Looweg.

Fin de séance à 20h57